



REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTERE DU PETROLE, DES MINES
ET DE LA GEOLOGIE

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA GEOLOGIE ET
DU CADASTRE MINIER

وحدة – عمل – تقدم

جمهورية تشاد

وزارة البترول والمناجم والجيولوجيا

امين الدولة

الأمانة العامة

الإدارة العامة للجيولوجيا

والسجل التعديني

**TERMES DE REFERENCES (TDRs) DE L'ELABORATION DU
PROJET DE LOI RÉLATIVE AU CONTENU LOCAL ET À LA
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE) DANS LE
SECTEUR MINIER**

Sommaire

2. Objectifs principal.....	4
3. Méthodologie.....	4
4. Profil du Consultant.....	5
5. Durée.....	9
6. Livrables.....	9
7. Modalités de soumission.....	10

1. Contexte et justification

Le Ministère en charge des Mines souhaite renforcer la prise en compte du contenu local et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans ses opérations de valorisation des ressources minérales pour un développement durable. Les entreprises, qu'elles opèrent dans le secteur minier, pétrolier, agricole ou autre, ne peuvent plus se contenter d'une vision purement économique. Elles doivent assumer leur rôle de citoyen corporatif, contribuant activement au bien-être des communautés dans lesquelles elles s'inscrivent.

Le Contenu local et la RSE sont deux piliers essentiels d'une stratégie de développement économique responsable. Le contenu local vise à favoriser l'utilisation de ressources et de compétences locales dans les projets d'investissement, renforçant ainsi la capacité productive nationale et la création d'emplois. La RSE, quant à elle, encourage les entreprises à intégrer des préoccupations sociales et environnementales dans leurs opérations, contribuant à un impact positif sur la société et l'environnement.

L'Etat tchadien, dans sa vision nationale de développement social et économique, fait du secteur minier l'un des leviers de la croissance économique. Ainsi, plusieurs objectifs majeurs du développement durable sont ciblés : « *Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes sur l'ensemble du territoire national ; Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ; Encourager l'industrialisation et l'innovation ; et Renforcer les institutions responsables, transparentes et inclusives* ».

Les ressources minières appartiennent au peuple tchadien. L'exploitation de ces ressources doit être profitable aux populations locales. La ruée des investisseurs étrangers au Tchad en vue de l'exploration, la valorisation desdites ressources minérales exige l'assise juridique particulière, de nouveaux paradigmes du droit social et économique moderne tels que le Contenu Local et la RSE.

Par le biais de ces concepts, le but recherché est le développement du tissu industriel local et des compétences locales. En réalité, l'utilisation de la main d'œuvre locale et la participation des entreprises nationales aux activités des industries extractives ne seront effectives que si les défis liés à la faiblesse des capacités techniques, technologiques et économiques des entreprises locales et ceux liés à la qualification professionnelle de la main d'œuvre locale sont relevés.

2. Objectifs principal

L'objectif principal est d'élaborer, appuyer et mettre en œuvre des stratégies, politiques et mécanismes visant à renforcer le contenu local et la RSE dans le secteur minier.

Objectif spécifique

- ❖ Établir un cadre juridique et réglementaire clair, définissant les obligations des entreprises minières en matière de contenu local, les mécanismes de suivi et de contrôle, ainsi que les sanctions en cas de non-respect ;
- ❖ Définir les objectifs spécifiques à atteindre en matière de contenu local, par exemple, le pourcentage de main-d'œuvre locale, le volume d'achats auprès d'entreprises locales, les investissements dans le développement des compétences locales, etc. ;
- ❖ Décrire les modalités de mise en œuvre des politiques de contenu local, y compris les mécanismes de suivi et d'évaluation des progrès réalisés, ainsi que les instances responsables de la surveillance et de l'application des règles ;
- ❖ Définir les actions à entreprendre pour renforcer les capacités locales, notamment en matière de formation professionnelle, d'appui aux entreprises locales, et de développement de l'entrepreneuriat ;
- ❖ Mettre en place des incitations fiscales, financières ou autres, pour encourager les entreprises minières à respecter les politiques de contenu local et à investir dans le développement des capacités locales ;
- ❖ Encourager les partenariats et les collaborations entre les entreprises minières, les pouvoirs publics, les institutions de formation, et les organisations de la société civile, pour assurer une mise en œuvre efficace des politiques de contenu local.

3. Méthodologie

La mission pour l'élaboration du projet de contenu local et la RSE du secteur minier sera conduite par le consultant sous la supervision du Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie. La méthodologie de planification sera basée sur une approche participative inspirée de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

- analyse des problèmes, des besoins et des contraintes ;
- analyse et formulation de la vision ;
- élaboration de la matrice des extrants et des activités prioritaires ;
- analyse des hypothèses et risques ;
- élaboration du cadre logique d'intervention ;

- développement du système de suivi et d'évaluation.

4. Profil du Consultant

Le profil des experts requis est celui des diplômés universitaires (Bac+5 minimum) en économie, développement durable, ingénierie, sciences sociales, ou disciplines connexes.

Ils doivent avoir une expérience professionnelle avérée (au moins 5 ans) en développement du contenu local, RSE, développement durable ou domaines similaires ;

Ils doivent maîtriser des cadres et normes RSE reconnus (ISO 26000, GRI, IFC Performance Standards, etc. et avoir des connaissances du contexte local, des enjeux socio-économiques et des dynamiques communautaires ;

Ils doivent avoir des excellentes capacités d'analyses, de communication et de rédaction.

Le volume de travail est estimé à un total de quatre (04) experts clés. Les spécialités requises probables sont les suivantes :

Qualifications	Nombre de Personnes
Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en économie, développement durable, ingénierie, sciences sociales, ou disciplines connexes ;	1
Experts mines et géologie	1
Experts en droit minier et législatives minières	1
Spécialiste Environnement-Secteur Minier	1
Total	4

Toutefois, le soumissionnaire peut proposer le nombre de personnes et les expertises qui lui paraissent nécessaires à la réalisation des activités prévues et sera le seul responsable de cette estimation. Les profils des spécialistes qui effectueront le projet des textes sur le contenu local et la RSE du secteur minier devront correspondre aux descriptions suivantes :

Quantité	Qualité	Tâches	Formation /Expériences
1	<i>Chef de mission</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire la Mission ; ▪ Manager les travaux ; ▪ Contribuer à la collecte des données pour l'élaboration du projet des textes du contenu local et la RSE ; ▪ Coordonner la rédaction du rapport final et des projets des textes du contenu local et la RSE. 	<p>Etre titulaire d'un Diplôme Universitaire ou équivalent en sciences économiques ou de gestion de niveau BAC + 5.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans d'expérience dans la conduite des études nationales dans la sous-région et Connaissance du secteur minier ; - Avoir des connaissances dans l'élaboration des requêtes, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets ;
1	<i>Expert en gestion</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir la mise en œuvre du contenu local, RSE et des modalités des gestions des ressources minières extractives ; ▪ Elaborer l'application de la réglementation nationale du contenu local et la RSE ; 	<p>Etre titulaire d'un Diplôme Universitaire ou équivalent en sciences économiques ou de gestion de niveau BAC + 4 et plus</p> <p>Avoir une expérience d'au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle. Expériences en matière de conduite des études nationales dans la sous-région et Connaissance du secteur minier.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer un document d'amélioration quantitative et qualitative du contenu local et la RSE du secteur minier ; ▪ Faire la collecte des données sur les investissements dans le Secteur Minier ; ▪ Proposer des normes de gestion dans le secteur minier 	
1	<i>Experts mines et géologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecter les données géologiques et minières du Tchad ; ▪ Produire la cartographie géologique ; ▪ Contribuer à l'élaboration des textes du contenu local et la RSE. 	<p>- Etre titulaire d'un Diplôme universitaire supérieur en géosciences, Bac + 4 au moins</p> <p>Avoir une expérience d'au moins 10 ans d'expérience dans la conduite des travaux de mines et de géologie ;</p> <p>maitriser la géologie et les ressources minérales du Tchad et des pays limitrophes.</p>

1	<i>Spécialiste de l'environnement</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecter des données environnementales ; ▪ Harmoniser le cadre législatif et réglementaire environnementaux en lien avec le contenu local et la RSE ; ▪ Proposer un cadre de gestion saine des ressources naturelles ; 	<p>Etre titulaire d'un Diplôme universitaire en gestion des ressources naturelles et /ou de la géologie ou de la mine, avec une spécialisation environnementale. Bac+4 au moins</p> <p>Avoir une expérience de plus de 5 ans d'expérience dans l'évaluation environnementale, familier des problèmes de pollution industrielle dans le secteur minier.</p> <p>Une bonne connaissance des contextes politiques, sociaux et environnementaux est capitale.</p>
---	---------------------------------------	---	--

5. Durée

La mission aura une durée de quarante-cinq (45) jours.

6. Livrables

Tranche	Conditions de paiements	Montant
Tranche 1	Livrable 1 : Le rapport de démarrage validé de 10 pages maximum comprenant la méthodologie, le plan de travail, le plan de traitement détaillé du sujet et le chronogramme (07) jours après la signature du contrat)	20% du montant total du contrat
Tranche 2	Livrable 2 : Rapport de diagnostic initial et le Rapport à mi-parcours « Première mouture des textes du contenu local et la RSE » (20 jours après la validation du rapport de démarrage).	40% du montant total du contrat
Tranche 3	Livrable 3 : Le projet de Loi portant contenu local et la RSE et le projet du décret relatif à l'application de la Loi portant contenu local et la RSE validé lors d'un atelier technique avec la participation des parties prenantes et intégrant les commentaires, suggestions et recommandations dudit atelier. Y compris un rapport de fin de mission incluant les leçons tirées du processus d'élaboration du document. Ce livrable est transmis en version papier en cinq (05) exemplaires et électronique en français et arabe (18 jours après l'atelier de validation technique).	Solde restant du contrat (40%)

7. Modalités de soumission

Le soumissionnaire intéressé est invité à soumettre :

- ❖ Pièces administratives de fonctionnement de son cabinet ;
- ❖ Une lettre de motivation ;
- ❖ Des exemples de travaux réalisés dans le domaine ;
- ❖ Une offre technique et financière